



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 49680

Texte de la question

M. René Couveinhes appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la nécessité de créer un ordre national des infirmières. Les infirmières - profession de santé la plus importante en nombre - qui jouent un rôle très important dans le domaine de la santé, ne sont pas rassemblées dans une structure ordinaire, alors que la grande majorité des organisations représentatives infirmières s'est déclarée favorable à la création d'un tel ordre. Celui-ci aurait, entre autres, pour vocation de rassembler l'ensemble de la profession, d'actualiser et de contrôler l'application des principes qui la régissent, d'assurer à tous ses membres un droit d'expression, voire de permettre une meilleure représentation de la France au Conseil international des infirmières. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Couveinhes René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49680

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1304